

Q.—Dans la discussion de cette question, M. McMullen fait allusion à une chose de peu d'importance que je ferais bien de mentionner :

M. McMullen dit, en effet, qu'à une entrevue avec Sir John A. Macdonald, il lui a donné des copies de certains documents : les chèques de Sir Hugh Allan pour \$40,000 et les reçus de M. Todd pour les honoraires payés par lui pour les bills privés de la "Canada Land and Improvement Company" et de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique ?

R.—Dans sa communication M. McMullen s'efforce d'atténuer et de dénaturer l'avancé de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, allant à dire qu'elle n'avait rien à faire avec les Américains ; et il appuie son assertion sur le fait qu'il a payé les honoraires de la Chambre pour les bills qui ont été présentés en premier lieu en faveur de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique. En matière de fait, il n'y a pas d'erreur dans cette communication ; mais la conclusion est fautive. Je crois qu'il a payé les honoraires de la Chambre et d'autres dépenses légères.

Q.—A quel montant ces dépenses s'élevaient-elles ?

R.—Les honoraires de la Chambre, dont j'ai les reçus, étaient de \$245. Il y avait d'autres dépenses légères s'élevant en tout à \$100 ou \$150 au plus.

Les reçus des taxes de la Chambre sont annexés et marqués S. et T.

Le fait est que McMullen a paru s'attacher à l'avancement du bill du Pacifique après qu'il eût bien compris que toute relation avec les Américains devait cesser. Il était lui-même Canadien, et il était très-désireux de se trouver en connexion avec le projet en autant que la chose lui était possible, espérant qu'à la fin il y trouverait son compte. Il rencontrait Sir Hugh Allan de temps à autre. Les bills furent présentés avec précipitation devant le comité et il fallait en payer les taxes d'avance pour leur permettre de passer. Au meilleur de ma connaissance, j'ai dit : "Je voudrais que Sir Hugh Allan envoyât l'argent, ou je voudrais avoir l'argent pour payer les honoraires," ou des paroles dans ce sens. Il dit qu'il avait de l'argent pour cette fin, et il paya les honoraires. L'affaire m'avait entièrement échappé de la mémoire et je croyais que tout était réglé avec Sir Hugh Allan. Lorsqu'ont eu lieu des négociations pour livrer la correspondance de Sir Hugh Allan, il m'informa qu'il avait les reçus des honoraires de la Chambre et des autres dépenses légères que j'ai mentionnées. Je lui dis alors de me livrer les reçus à mon bureau et que je lui donnerais un chèque pour le montant, à moins que Sir Hugh ne réglât avec lui. Sir Hugh Allan régla avec lui, et M. McMullen livra les reçus.

Q.—Connaissez-vous la somme que Sir Hugh lui a payée pour faire livrer cette correspondance ? R.—Vingt mille piastres.

Q.—Savez-vous quelle somme il a remise sur le montant qu'il a reçu des capitalistes américains ? R.—Il m'a assuré qu'il avait tout remis.

Q.—Avez-vous eu connaissance de la liasse cachetée, laissée entre les mains de M. Starnes ?

R.—Oui. C'est moi qui ai fait les arrangements nécessaires pour la déposer entre les mains de M. Starnes. Vers la fin de l'année, je pense, M. McMullen lui-même m'a dit qu'il avait un certain nombre de lettres.

Q.—Des lettres de quelle année ?

R.—De 1871 et de 1872 je pense. Il (M. McMullen) s'est adressé à Sir Hugh Allan en prétendant que ses associés avaient droit à ses services (le Sir Hugh) relativement au contrat du Pacifique. M. McMullen disait, en outre, que Sir Hugh avait mal agi à leur égard, et qu'il devait payer non-seulement leurs avances, mais aussi leur perte de temps et autres réclamations. La demande de M. McMullen s'éleva à une somme considérable : à plus de \$200,000 je pense, sinon \$260,000 en premier lieu ; mais ceci comprenait les \$40,000 que Sir Hugh avait reçus. Plus tard quelques négociations s'engagèrent à ce sujet, et il réduisit un peu ses réclamations. Finalement il vint à Montréal en compagnie de MM. Smith et Hurlbert.

Il m'a lu quelques passages de la correspondance et me l'a montrée : il m'a fait connaître sa position, ajoutant qu'on avait mal agi à son égard, me parlant en même temps de sa réclamation pour une somme considérable. Il m'a aussi montré le contrat passé avec